



## Objectifs

- ✓ Valider un diplôme en lien avec vos compétences et expérience professionnelle
  - ✓ Progresser professionnellement et développer votre employabilité
  - ✓ Envisager de nouvelles perspectives professionnelles, changement de poste, évoluer professionnellement...
- Pour qui ? Accessible à tous, il suffit de justifier d'1 an minimum d'expérience professionnelle continu ou en discontinu, à temps plein ou à temps partiel en lien avec le diplôme visé
- Pourquoi ? La VAE permet, à toute personne engagée dans la vie active, de faire valider les acquis de son expérience afin d'obtenir un diplôme, un titre professionnel, ou un certificat de qualification

## Prérequis

- Document attestant de votre recevabilité
- Ou la preuve de la date de dépôt de votre dossier de recevabilité dans la mesure où la non-réponse de l'organisme certificateur au bout de 2 mois à la date de dépôt du livret I vaut recevabilité

## Durée – rythme du bilan

- La VAE se déroule sur une durée maximale de 24 heures sur une amplitude de 8 à 12 mois

## Programme

### 1. Un entretien préalable qui a pour objectif :

- D'échanger sur les conditions et le déroulement de la VAE ainsi que moyens mises en œuvre
- D'évaluer la faisabilité de votre projet
- D'identifier un titre professionnel enregistré au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) en lien avec votre expérience professionnelle.
- De confirmer votre engagement dans la démarche VAE

### 2. Officialiser votre demande de VAE : le dossier de recevabilité LIVRET 1

Un Cerfa interministériel à compléter par :

- Le diplôme choisi, le parcours de formation, expérience professionnelle et activités (cv amélioré)
- Les pièces justificatives à joindre (bulletins de salaires, attestations, certificats, etc.)
- Photocopies des certifications obtenues

Le dossier de recevabilité est envoyé à l'organisme certificateur du diplôme celui qui vous avez identifié et choisi

### 3. Accompagnement : le dossier de validation LIVRET 2

#### 1. Conseils méthodologiques tout au long de l'élaboration du livret

- Présenter le cadre d'intervention et des situations professionnelles
- Mener une analyse détaillée de l'ensemble de l'expérience professionnelle et du référentiel d'activités professionnelles (référentiel diplôme)
- Aider à l'explicitation et formalisation des compétences dans le Livret 2
- Modalités de dépôt du livret de validation

#### 2. Préparation et mise en situation de l'entretien de validation

- Simulation de la présentation personnelle
- Préparation au questionnement
- Entre chacune des étapes : échanges par mails pour l'élaboration des écrits

**Suivi / Évaluation** : Un planning prévisionnel, attestation de présence, évaluation finale au dernier entretien

## Publics visés

- Toute personne ayant reçu son attestation de recevabilité et souhaitant poursuivre sa démarche de VAE

## Modalités de réalisation

- Entretien individuel
- En présentiel et/ou Visio

## Nombre de participants

- Maximum : 1

## Lieu de réalisation

- Cormeilles-en-Parisis

## Délai d'accès au bilan

- Via un financement Entreprise : le délai d'instruction est au minimum de 15 jours
- Via un financement sur fonds propres : la VAE est accessible dès la contractualisation

## Méthodes

- Entretiens individuels semi-directifs et d'explicitation par un conseiller unique
- Le consultant assure un suivi en coconstruisant des objectifs opérationnels établis à l'issue de chaque rendez-vous

## Moyens

- Web thèque
- Référentiels de formation éligible à la VAE
- Fiches métier
- Bureau individuel équipé de matériel informatique, d'internet

## Supports

- Le livret II est construit au fil de l'eau avec le consultant.

## Évaluation de l'accompagnement

- Questionnaire faisant l'objet de l'entretien préalable à l'accompagnement VAE
- Evaluation de l'atteinte des objectifs prévisionnels à l'issue de chaque rendez-vous : atteinte totale, partielle ou non et la raison, afin d'adapter au mieux la prestation à chaque candidat
- Document de synthèse : Livret II
- Questionnaire de satisfaction
- Suivi post jury : validation totale, partielle ou non-validation après l'entretien avec le jury

## Suivi des stagiaires

- Signature des feuilles de présence par séance
- Attestation de suivi du bilan de compétences
- Livret II

## Encadrement

- L'accompagnement est réalisé par une consultante ayant plus de dix ans d'expérience dans l'accompagnement, le conseil et la formation d'adultes

## Personnalisation de la formation

- Entretiens individuels
- Fixation d'objectifs au fil de l'eau
- Prestation réalisée en fonction du parcours professionnel et/ou extraprofessionnel de chaque candidat et de la certification visée

## Personne en situation de handicap

- La VAE peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous, afin d'évaluer les aménagements nécessaires avec notre référent handicap.

## Coût de la formation

- Particulier : 1 000 euros
- Autres catégories, nous consulter

## Contact

- De préférence, par mail : [contactezreliance@gmail.com](mailto:contactezreliance@gmail.com)
- Téléphone : 06 60 53 53 46